

Laboratoire de biologie médicale



Le laboratoire de biologie médicale de l'IMM est ouvert à tous :

- patients consultant à l'IMM ;
- patients hospitalisés à l'IMM ;
- personne munie d'une prescription d'analyses de biologie médicale, mutualiste ou non ;

Le laboratoire de biologie médicale est accrédité* par le COFRAC (comité français d'accréditation) sous le n° 8-3143.

Les portées d'accréditation pour lesquelles le laboratoire est accrédité sont disponibles sur www.cofrac.fr

*L'IMM n'autorise pas ses clients à faire référence aux activités du LBM en utilisant le logo de l'IMM conjointement à celui du Cofrac, ou de la marque d'accréditation » Examens médicaux NF EN ISO 15189 » ; seule une référence textuelle est autorisée à condition d'être complète : i.e. comportant le n° d'accréditation et la mention » Portée disponible sur www.cofrac.fr « .

Horaires pour les prélèvements :

- Le laboratoire est ouvert de 7h30 à 18h15 du lundi au vendredi.
- Les prises de sang sont réalisées sans rendez-vous, sauf pour les demandes d'HGPO (hyperglycémie provoquée par voie orale)
- Le laboratoire ne réalise pas de prélèvement vaginal (PV) ni de spermogramme

Pour tout prélèvement munissez-vous des documents suivants :

- une pièce d'identité avec photo,
- votre carte Vitale
- éventuellement de votre carte de mutuelle ou d'assurance complémentaire
- éventuellement la carte de l'hôpital.

Manuel de Prélèvement :



- Ce manuel est un guide des examens qui comporte toutes les informations indispensables à la bonne réalisation des prélèvements
- Ce manuel s'adresse particulièrement aux professionnels de santé mais également à toute personne désirant avoir des informations sur les modalités prélèvements à l'IMM
- Accès au **Guide des examens** : [Cliquez ici](#)

Situation du laboratoire

L'accueil du laboratoire situé au bout du couloir des « consultants »

[Cliquer ici pour voir le plan](#) .

Pour plus d'informations...

Secrétariat Tél. : 01 56 61 60 67

Pour toute réclamation ou suggestion :
qualite.laboratoire@imm.fr

L'équipe

Biologistes médicaux

[Dr François-Xavier Huchet](#) | Responsable du département et [CRB](#)

[Dr Malik Al Nakib](#) | Référent microbiologie

[Dr Malvina Crespin](#) | Référent biochimie-sérologie

[Dr Ibrahim Hammoud](#) | Référent AMP

Dr Pauline Demailly | Référent AMP

Dr Benoit Huynh | Référent hématologie-hémostase

Dr Jean-Loup Renier | Référent immuno hématologie

Dr Stéphanie Saada | Référent immunologie

Dr. Xavier Naudot

Cadre de santé

Eva Gaulier | Cadre supérieur de santé

Cadres médico-techniques

Isabelle Grebaut

Jennifer Heran

Cadre responsable qualité

Lydie Moubamba | Cadre responsable qualité et [CRB](#)

Le dépôt de sang



Situé au sein du laboratoire, le dépôt de sang médicalisé, sous la responsabilité d'un médecin spécialiste en transfusion, fournit aux patients les produits sanguins les mieux adaptés à leurs besoins. Des coursiers, équipés et formés pour le transport des produits

sanguins labiles, nous permettent d'approvisionner notre stock, chaque fois qu'il est nécessaire et quel que soit le jour ou l'heure, auprès de l'Etablissement Français du Sang (site Saint-Antoine), sans interruption de la chaîne du froid.

La distribution des produits sanguins est sécurisée par un lien informatique direct avec les examens pré-transfusionnels du laboratoire, qui permettent de définir un protocole adapté à chaque patient. Après confirmation de leur transfusion par l'équipe soignante, les patients sont informés, par l'hémovigilant du département où ils sont hospitalisés, du nombre et de la nature des produits sanguins qu'ils ont reçus.